



LA SONNERIE « AUX MORTS »

La sonnerie « aux Morts », version U.S.A, naquit en 1862, en Amérique, lors de la guerre de sécession au cours de laquelle s'affrontèrent les armées de la Confédération et de l'Union.

Une nuit, après un combat, le capitaine Robert ELLICOMBE entendit les gémissements d'un blessé. Il décida d'aller le chercher pour lui prodiguer des soins. Lorsqu'il revint dans ses lignes, il s'aperçut que c'était un soldat ennemi et qu'il avait cessé de vivre. Sous l'éclairage d'une lampe le capitaine reconnut son fils qui, étudiant en musique dans le sud lorsque la guerre éclata, s'engagea dans les armées de la Confédération sans toucher mot à son père. Le capitaine ELLICOMBE demanda à son chef de corps l'autorisation d'effectuer des funérailles militaires avec fanfare. Cela lui fut refusé. Toutefois, le commandant lui accorda un seul musicien, joueur de clairon. Lors de la cérémonie, le père lui fit jouer une suite de notes inscrites sur une feuille trouvée dans la poche du jeune militaire. C'est ainsi que naquit l'émouvante mélodie de l'Appel « Aux Morts » américain.

Après la grande guerre, au cours de ses visites aux Etats-Unis, le général Gouraud était impressionné par l'impact qu'avait l'Appel sur les participants aux cérémonies du souvenir aux morts. Il fit composer par le commandant Dupont, chef de musique de la Garde républicaine, une sonnerie appropriée qu'il fit exécuter le 14 juillet 1931 à l'Arc de triomphe, au cours de la cérémonie du ravivage de la Flamme, en présence d'André Maginot, ministre de la guerre. L'année suivante, la sonnerie « Aux Morts » devint réglementaire en France. Depuis, elle est jouée au cours des cérémonies d'hommage aux morts des guerres, en prélude de la minute de recueillement.

Adrian de Juan